

**PROCES VERBAL DU COSP
DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS
DU 10 MARS 2015**

APPROUVE

Par courrier du Directeur de l'ESPE en date du 19 février 2015, le COSP de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 10 mars 2015.

Étaient présents :

Membres de droit :

- Mme Valérie LEFEUVRE, UP
- M. Julien MICHEL, UP
- Mme Sylvaine ROI, CNED
- M. Frédéric ARTAUD, CNED

Personnalités extérieures :

- Mme Françoise DUJARDIN, IA-IPR physique chimie, académie de Limoges
- M. Marc FISCHER, Conseiller éducation, Conseil Régional Poitou-Charentes
- M. Stéphane GILOT, Chargé de mission liaison lycée/université, académie de Poitiers
- M. Philippe SIRETAS, Secrétaire général adjoint, académie de Poitiers
- Mme Nelly CARCY, Coordinatrice, Réseau CANOPE
- M. Daniel GAONAC'H, Professeur des universités Psycho cognitive, ex UP

Membres avec voix consultative :

- M. Patrick MOTILLON, université La Rochelle
- M. Mario COTTRON, UP
- M. Christophe COSTA, UP
- Mme Marie SOULISSE, UP

Étaient représentés :

- M. Jean-Claude CROIZET, procuration à M. GAONAC'H
- Mme Béatrice BOURY, procuration à Mme ROY
- Mme Marie BREGEON, procuration à M. SIRETAS
- M. Franck FAUQUEMBERGUE, procuration à M. GILOT

Étaient excusés :

- Mme Emilie CARATINI, UP
- M. Patrick CORNIERE, FLASH
- M. Frédéric NEYRAT, Univ Limoges
- M. Jean-Marie MESLIER

QUORUM ATTEINT

Monsieur GAONAC'H, président, ouvre la séance à 9h45.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2014

J MICHEL indique qu'il y a un rectificatif à faire en point 5 : le coût de la formation au lieu du coup

Approuvé

POINT 2 : INFORMATIONS DIVERSES PRESENTEES PAR M COTTRON

Départ d'A Mathieu : M Cottron annonce que le départ d'Annie Mathieu, directrice adjointe responsable au MEEF 2nd degré pour l'ESENER au 1^e janvier 2015 a conduit à une réorganisation temporaire de ses missions :

J M Meslier, directeur du site de la Charente assurera la mission politique et relationnelle avec les composantes et les intervenants de la formation, L Travart est chargé des emplois du temps et de l'organisation pédagogique et I Pichelin intervient de manière plus profonde dans la scolarité.

Un appel a été fait auprès de collègues de l'ESPE, ainsi que de collègues du rectorat mais n'a reçu aucune réponse favorable à ce jour. Ceci peut s'expliquer par le fait que le poste représente une charge de travail importante et que les conditions de rémunérations sont peu attrayantes.

Le Master M@dos (Management des organisations scolaires), porté antérieurement par l'IAE, est maintenant géré par l'ESPE de l'académie de Poitiers. Ce cursus est porté par un consortium d'universités, l'ESENER organise et reçoit les financements pour le fonctionnement de M@dos. L'ESPE est en charge de la scolarité. 6 étudiants sont actuellement inscrits en M2.

Le public est désigné par les Recteurs : il s'agit de personnels de l'Education Nationale. L'effectif au niveau national est de 60 à 70 usagers.

Ce Master est habituellement porté par des IAE mais la DGESIP a autorisé les ESPE à intégrer cette formation dans leurs activités. Cette formation au sein de l'université de Poitiers est adossée actuellement à la mention management. La formation, qui est dispensée globalement à distance, fait intervenir des enseignants de plusieurs universités, principalement du consortium.

D Gaonac'h indique qu'il pourrait être cohérent de mettre le parcours M@dos sous la mention PIF, de par son contenu et les publics visés. Des mutualisations pourraient être aussi envisagées avec d'autres offres ou avec d'autres parcours au sein de la mention PIF.

Situation des stagiaires

Actuellement l'ESPE accueille des publics d'étudiants et de professeurs stagiaires. Des parcours adaptés ont été mis en place en fonction des profils des professeurs stagiaires. (voir document intitulé « note sur la formation initiale et continuée des enseignants et personnels d'éducation recrutés par voie de concours de l'Education Nationale »)

A la rentrée 2015, une nouvelle catégorie se présentera : les lauréats du concours obtenu en M2, créant un profil de professeurs stagiaires titulaires d'un MEEF.

Se posait la question de la durée du stage pour ces lauréats : le Ministère a choisi une durée de responsabilité identique à celle des autres stagiaires soit un mi-temps.

Des parcours adaptés ont été mis en place en septembre 2014, mais il va falloir proposer pour l'an prochain un parcours spécifique pour ce profil. La CPU et le Réseau des ESPE a fourni une proposition de formation adaptée. D'autres structures apporteront leur contribution. Le comité de suivi des ESPE transmettra alors une proposition pour un cadrage en avril du MENESR.

GIS :

Un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) composé de Canopé, de l'ESENER, du CNED, du Rectorat, des universités de Poitiers et de la Rochelle est à l'étude à l'initiative de la Région Poitou Charentes. Son objectif est la création de supports numériques pour les enseignants et usagers.

Les laboratoires Techné et L3I seraient engagés ainsi que l'ESPE de l'Académie de Poitiers. Le Président du Conseil d'Ecole de l'ESPE Eric Espéret participe avec le Directeur aux discussions entre partenaires. Le chargé de mission numérique éducatif, Thierry Roy, contribue à la réflexion sur la mise en œuvre de ce projet.

Il s'agit de développer des nouvelles formes de contenus numériques (granulaires et modulables). La discipline test envisagée est l'histoire-géographie. Les enseignants de la discipline de l'ESPE, les IA-IPR de la discipline et quelques tuteurs auraient pour mission de définir un cahier des charges préalable au développement de ces supports numériques. Les professeurs stagiaires et leur tuteur expérimenteraient ces granules. L'analyse de cette expérience permettrait d'envisager une extension de cette démarche.

Marc Fisher indique que c'est une volonté politique forte de la Région d'encourager cette structure légère que constitue le GIS, pour permettre de pouvoir capitaliser les compétences des différents acteurs de la Région (université, acteurs socio-économiques) et de positionner le Poitou-Charentes au titre de l'éducation en prévision de la grande région. Ce projet, qui correspond aussi à une orientation ministérielle, permettra une relation collaborative entre enseignants, élèves et parents. Ce projet permettra d'être une alternative aux éditeurs. Les discussions actuelles portent sur les contours du GIS.

POINT 3 : POINT D'ETAPE SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les informations ci-dessous seront aussi transmises lors du prochain Conseil d'Ecole.

Activités de la commission pédagogique

La commission pédagogique a souhaité qu'il y ait une réflexion sur la préprofessionnalisation, sur la formation continue, sur la mention Pratique Ingénierie de Formation (PIF). Des groupes de travail ont été constitués sur ces deux derniers points.

Formation continue : le rectorat a sollicité l'ESPE pour participer à l'élaboration du cahier des charges du PAF 2015-2016. Quelques collègues se sont portés volontaires et ont contribué à la réflexion sur les cahiers des charges 1^e et 2nd degré. Les départements de formation ont été sollicités ainsi que les UFR et l'Université de la Rochelle et ont construit 25 à 30 propositions de formation répondant à ce cahier des charges (cf liste FC – Propositions PAF 15- 16). M Cottron salue l'engagement des collègues pour alimenter le PAF 2015-2016.

F Dujardin IAIPR de l'Académie de Limoges indique que le rectorat y a toujours travaillé avec l'ancien IUFM : l'ESPE devient fédérateur de ressources nouvelles. Un nouveau public apparaît : les personnels d'encadrement. L'ESPE propose 30 à 40 actions par an au niveau du PAF et des chantiers de recherche associant enseignants de l'ESPE et enseignants de terrain sont développés.

M Cottron précise qu'à Poitiers après l'intégration de l'IUFM, notre participation au PAF était très limitée (quelques propositions en formation de formateurs). Après la réforme la participation de l'ESPE s'est accrue.

La 4^e mention MEEF :

Des réunions mensuelles pour élaborer cette mention sont mises en place (cf document « Mention MEEF PIF – Etat de la réflexion »). Le groupe de travail est piloté par Philippe Péaud, chargé de mission formation de formateurs au sein de l'ESPE.

La proposition est construite autour d'un tronc commun et de 5 parcours spécifiques. Selon le parcours l'offre pourrait être localisée sur des sites différents obligeant à penser le tronc commun largement dispensé à distance. Le CNED pourrait être sollicité pour contribuer à ces modalités d'enseignement. On pourrait examiner aussi comment étendre les pratiques d'enseignement utilisées pour M@dos

L'accès à ce MEEF pourrait concerner des L3 pour une entrée directe en M1 MEEF, mais aussi des M1 non admis qui ne souhaiteraient pas enseigner ou un public ayant obtenu une VAE pour une entrée au niveau du M2 MEEF.

Une ouverture pour certains parcours est envisagée pour la rentrée de septembre 2015, le processus de validation auprès des instances de l'université sera terminé en juin. Le succès des inscriptions dépendra de la communication qui sera faite de cette nouvelle offre.

D Gaonac'h indique la nécessité de se rapprocher des deux autres ESPE de la Comue pour éviter les doublons, voire rechercher les complémentarités. Il suggère de constituer un parcours unique pour les formateurs d'enseignants et les formateurs des collectivités territoriales.

S Roy indique qu'une vision nationale de l'offre des MEEF PIF lui semble également nécessaire.

P Siretas précise qu'il est encore difficile de voir les contours du projet. Ne faudrait-il pas élargir aux encadrants et personnels administratifs ? Il y a, en effet, une demande forte de formation des cadres administratifs et des élus (responsables des affaires scolaires dans les mairies, acheteurs publics) souvent recrutés à bac +5.

M Cottron répond que plusieurs réunions se sont tenues avec l'ESENER pour envisager un master dédié au personnel d'encadrement du 1^e degré en réponse à une commande nationale. Ces réunions associaient les ESPE de la Comue. Ce dossier est à ce jour en suspens.

P Siretas ajoute que les enseignants du 1^e degré qui accèdent aux fonctions d'IEN sont souvent démunis par rapport à leurs missions nouvelles (responsabilité d'administrative, impulsion, encadrement...). Il y a un réel besoin de formation de ces publics, autre que la formation statutaire

S Roy fait remarquer qu'il existe un réseau RUMEF qui travaille sur la formation de formateurs sur lequel il faudrait s'appuyer.

D Gaonac'h précise qu'à l'université de Poitiers, il n'existe pas de formation de formateurs mais que, de fait, plusieurs formations conduisent à des métiers de formateurs. (Master ergonomie et psychologie du travail et le Master sciences humaines pour l'éducation).

S Gilot précise que la France est toujours sur de la formation initiale alors qu'il serait intéressant de plus développer la formation tout au long de la vie.

M Cottron précise qu'il n'existe pas de formations identiques dans d'autres régions et apporte des précisions sur les publics visés:

- pour le parcours EEDD, la formation s'adresse à des personnes déjà engagées dans des activités professionnelles liées à cette problématique. Ce parcours se substituerait au DU EEDD porté par l'ESPE.
- pour le parcours formation en écriture, le public visé est essentiellement constitué de personnes engagées dans des activités d'écriture artistique.
- pour le parcours solidarité éducative, on peut penser que ce parcours peut intéresser des étudiants sortant de L3 ou des non admis issus de M1.
- pour le parcours formation d'enseignants, il s'agit de formateur de l'Education Nationale et l'on songe plus particulièrement aux professeurs formateurs académiques.
- pour le parcours collectivités territoriales, la formation peut s'adresser aux personnes en poste ou à un public étudiant.

D Gaonac'h souligne que la diversité des publics (les déçus des concours, L3, et public en formation continue, etc.) sera enrichissant mais que le projet est ambitieux.

P Siretas suggère un parcours à l'attention des enseignants qui ont parfois envie de se réorienter mais que l'Etat ne sait pas gérer.

M Soullisse indique que l'ASH pourrait constituer un parcours car les besoins dans le domaine sont très importants.

F Dujardin pense qu'il existe à Limoges la formation de formateurs vers les CFA et les métiers de la santé en ASH, en ingénierie de formation à distance. L'accréditation en 2018 nécessitera une cohérence de l'offre au niveau de la Comue.

Activités de la commission scientifique :

L'ESPE, comme l'IUFM depuis de nombreuses années, conduit une politique de recherche dynamique, par un soutien appuyé à la réalisation de recherche en interne sur des problématiques d'éducation et de formation. Chaque année, un appel à projet est lancé, une évaluation par la commission scientifique des propositions nouvelles est faite, un retour par les porteurs des projets en cours est analysé.

Pour l'année 2014-2015, c'est une dizaine de projets qui sont portés par nos collègues. Les équipes impliquées associent enseignants de l'ESPE de statut variés et pour plusieurs d'entre elles collègues en poste dans l'Académie lorsque la thématique s'appuie sur des données de terrain.

Victor Millogo, chargé de mission de la politique scientifique à l'ESPE, a pour mission de structurer l'activité de recherche de notre école. La proposition de trois axes structurants doit permettre une meilleure cohérence de notre politique. Ces axes privilégiés sont, en cours de définition, porteraient sur :

Axe 1. Apprentissage scolaire, pratiques éducatives (élèves / apprenants)

Axe 2. Mutations, innovations, numérique (enseignants / acteurs)

Axe 3. Professionnalisation (institution)

Une journée d'étude est en projet en juillet, plusieurs thématiques sont envisagées, elle pourrait permettre d'associer des laboratoires sur des thématiques de recherches développées dans les champs de l'éducation et de la formation et de présenter des travaux développés en interne. La commission scientifique finalisera le contenu de cette journée.

Activités de la commission de mise en situation professionnelle :

S Gillot, président de la commission, indique qu'il est souhaitable de repenser l'organisation de la formation dispensée aux stagiaires du 2nd degré, en proposant sur les 3 sites départementaux de l'UP et de l'ULR des enseignements transversaux, réduisant ainsi les déplacements des stagiaires. Il a confié à un groupe de travail, composé de l'IA-IPR en charge de l'ESPE, du service académique chargé de l'affectation des stagiaires et des responsables des formations sur les 4 sites de formation, l'étude de la faisabilité de cette évolution.

La demande de l'académie pour la rentrée de 2015 fait apparaître une augmentation conséquente de stagiaires 2nd degré (+ 25% pour l'an prochain). Le groupe de travail a élaboré plusieurs scénarii. La formation départementale redéployée conduirait à 2 groupes TD sur Angoulême et Niort, et 3 ou 4 groupes sur La Rochelle et Poitiers. La formation liée à la pratique professionnelle continuerait d'être dispensée comme elle l'est, cette année, sur les deux universités selon leur propre carte des formations. Il se pose alors, notamment pour l'ULR, des interrogations sur les moyens (en personnels enseignants, et en personnels administratifs) pour assurer ces enseignements. Des professeurs formateurs académiques (PFA) pourraient être affectés à ces formations sur l'ULR. Une réunion entre responsables des universités, du rectorat et le directeur de l'ESPE est programmée à ce sujet.

Nous attendons le retour du ministère sur le volume de stagiaires affectés, les implantations retenues, pour nous permettre d'aller plus avant sur ce déploiement départemental. Les incidences sont aussi fortes tant sur le recrutement de PFA, au niveau du rectorat, que sur le recrutement de collègues en service partagé au niveau de l'ESPE.

Par ailleurs, S Gillot précise que les écoles, ont été dans l'ensemble, très satisfaites de recevoir les étudiants non admis de M2 : ils ont travaillé sur le projet de l'école et le directeur d'école a été leur directeur de stage..

Activités de la commission des moyens :

Cette commission s'est réunie de très nombreuses fois depuis septembre. Un représentant du COSP et un représentant du CE assurent le relais entre instances et commissions.

Ses travaux ont porté dans un premier temps sur la construction du budget de projet voté en CE du 16 octobre 2014. Depuis fin octobre, les travaux ont été consacrés à l'élaboration de la convention entre partenaires de l'ESPE académique (UP, ULR, rectorat et CNED).

La convention proposée, dont le contenu est partagé par l'ensemble des membres de la commission partenariale, a reçue la validation des structures partenaires et sera soumise à l'approbation du prochain CE. Ce document définit les différentes activités qui impliquent les partenaires (les différents stages dans le cadre de la préprofessionnalisation, des masters MEEF, de l'activité des EAP, mais aussi la formation continue et la formation tout au long de la vie, la pédagogie universitaire, les mobilités à l'international des stagiaires et les activités de recherche finalisées).

Le budget de projet, qui traduit les moyens (humains et financiers) dédiés à ces pratiques, est un avenant à cette convention. D'autres avenants pourraient illustrer le fonctionnement courant entre partenaires.

La signature de cette convention est envisagée le 30 mars.

M Cottron propose quelques modifications mineures concernant le pilotage de ce partenariat (article 3-2), avec la présence du directeur de l'ESPE dans les membres de ce comité de pilotage et l'ajout de la responsable financière au niveau de l'instance de coordination. De même, il souhaite l'ajout de la responsable RH pour contribuer aux services opérationnels. C. Costa informe qu'il est à ce jour en attente de la réponse du CNED pour la désignation des personnalités de cette structure dans ces organes de suivi de la mise en œuvre de la convention.

POINT 4 : PARTENARIAT ENTRE LES ESPE ET LA COMUE

Partenariat en matière de recherche

- Les 3 ESPE de la COMUE vont organiser des journées sur chacun des sites pour partager entre personnels de nos ESPE les activités de recherche qui y sont développées. La première de ces journées devrait se dérouler à Orléans avant les vacances d'été. Une large participation de nos enseignants engagés dans des activités de recherche portées par l'ESPE est souhaitée. Notre ESPE devrait organiser une journée semblable courant octobre.

- Le Président de l'UP défend l'idée d'actions incitatives portées par la COMUE et dédiées aux recherches en éducation et en formation. Ce serait là une opportunité pour développer des activités scientifiques impliquant les personnels de nos 3 ESPE.

Partenariat en matière de relations internationales

Des relations partenariales fortes devraient être nouées entre état mexicain et état français à l'occasion des cérémonies du 14 juillet 2015, dont le Mexique sera le pays à l'honneur. Un important volet sera consacré à l'éducation. Dans ce cadre, l'ESPE de Poitiers a été contactée par l'ESENESR au moment de la venue en décembre d'une délégation ministérielle du Mexique. Nous avons sollicité les 2 ESPE de la COMUE pour participer à ce partenariat en construction. L'ESPE de Limoges, par manque de moyens humains, n'a pas souhaité s'engager dans cette opération.

Ce partenariat concerne à partir de septembre 2015 la venue pour une mobilité d'un semestre d'une cinquantaine d'étudiants mexicains en formation initiale, répartis sur les 2 ESPE de la COMUE (Poitiers et Centre Val de Loire) et sur l'ESPE de Créteil. Ces étudiants seraient mis en binôme avec un de nos professeurs stagiaires, tant en classe que pour les enseignements à l'ESPE. Le 1^{er} degré comme le 2nd degré sont concernés. Ces mobilités se renouvelleraient pendant 3 ans, avec la venue d'une promotion nouvelle chaque semestre.

Une promotion pilote doit expérimenter ce protocole courant mai. Cette expérimentation, envisagée courant mars, a été repoussée suite à un changement ministériel au Mexique. Le processus avait été engagé (binômes constitués et lieux de stage trouvés), et il est à signaler la réactivité des corps d'inspection pour faciliter cet accueil des étudiants mexicains.

Ce partenariat doit aussi déboucher sur des mobilités sortantes permettant d'offrir des stages au Mexique à nos étudiants et stagiaires. Des possibilités d'activités scientifiques (recherches croisées, observatoire et pratiques comparées) entre nos enseignants et leurs homologues mexicains sont à envisager.

POINT 5 : QUESTIONS DIVERSES

Au prochain COSP, nous évoquerons une convention entre l'IREM de Poitiers et l'ESPE, traduisant localement une convention cadre signée entre l'Association des directeurs d'IREM et le Réseau des ESPE. Des contacts ont été pris entre Julien Michel, directeur de l'IREM de Poitiers, le directeur de l'ESPE, auxquels participaient Michel Briand, Vice président délégué recherche de l'UP et Victor Millogo.

M. GAONAC'H clôt la séance à 12h.

Le Président de séance
Daniel GAONAC'H

Le Directeur de l'ESPE
Mario COTTRON

Le secrétaire de séance
Hélène DESORMES